**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL HIVER 2019 / 2020**

 **Règlement**

 Le Comité de Maine et Loire remet en place le championnat d'hiver interclubs départemental. Cette animation a deux objectifs principaux :

* Compléter le Championnat proposé par la Ligue des Pays de la Loire et permettre à des joueuses et joueurs non concernés (du fait de leur index) par les Championnats de Ligue de participer à une compétition en Matchplay par équipe et de représenter leur club.
* Être une voie d’accession aux Championnats de Ligue pour les clubs qui n’y sont pas représentés ou qui voudraient augmenter leur pool d’équipes.

 Le règlement reprend celui de la Ligue à l’exception des points suivants :

Nombre de joueurs (ses) :

 • 4 de base pour les dames avec un complément illimité de joueuses.

La rencontre se fait en matchplay avec un double et 2 simples. Pas de play-off en qualification, les matchs sont partagés.

• 6 de base pour les hommes avec un complément illimité de joueurs.

La rencontre se fait en matchplay avec un double et 4 simples. Pas de play-off en qualification, les matchs sont partagés.

Un joueur ou une joueuse qui participe au championnat interclubs de la Ligue **peut** participer au Championnat Départemental.

Un joueur ou une joueuse peut jouer indifféremment dans l’une ou l’autre équipe lorsque le club en a inscrit plusieurs, à condition de respecter l’ordre des index comme défini ci-dessous.

En fonction du nombre d’équipes inscrites, les Clubs seront répartis en une ou deux poules.

**Les équipes** devront s’inscrire sur le site du CD Golf 49, cd49golf@gmail.com

au plus tard le **20 octobre 2019**.

Si un club inscrit plusieurs équipes, l’équipe 1 peut être renforcée par tout(e) joueur(se) membre de l’Association Sportive de son club et à jour du certificat médical de l’année en cours.

Pour l’équipe 2, mêmes conditions mais le (la) joueur(se) devra en revanche avoir un index arrondi supérieur ou égal au (à la) premier(e) joueur (se) de l’équipe de base.

 Droit d’inscription à ce championnat :

 **70€/équipe.**

Chèque à établir à l’ordre du Comité Départemental de Maine et Loire.

Droits de jeu à régler au Club qui reçoit :

105 € par équipe Dames et de 135 € par équipe Messieurs par tour.

Chaque club peut inscrire **plusieurs** équipes Dames ou Messieurs à ce Championnat. Les équipes qui redescendent de Ligue seront automatiquement acceptées au Championnat Départemental si elles le souhaitent.

Comme en Ligue, les Clubs peuvent faire jouer des équipiers(ères) complémentaires. Pour chaque rencontre, les Capitaines devront pouvoir justifier la validité de la licence, du certificat médical et de l’index du joueur ou de la joueuse, le jour du match.

Les joueurs(ses) qui ne seraient pas à jour lors de la rencontre auraient match perdu.

Il en est de la responsabilité du Capitaine.

Sous réserve de disponibilités des clubs, les dates des rencontres devraient être calées sur les dates des interclubs de Ligue soit :

* Tour 1 : 10 novembre 2019
* Tour 2 : 24 Novembre 2019
* Tour 3 : 8 Décembre 2019
* Tour 4 : 12 Janvier 2020
* Tour 5 : 17 Janvier 2020

Cette compétition doit être l’occasion de faire découvrir la formule match-play à de jeunes joueurs.

En vous remerciant pour votre participation. Cordialement.

 La Présidente du Comité Départemental

 Isabelle MARTY